

LA BARBASTELLE

Barbastella barbastellus Schreber 1774

CODE UE : 1308

DIRECTIVE HABITATS

Annexes II et IV

AUTRES STATUTS

- Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié
- Convention de Berne : annexe II
- Convention de Bonn : annexe II

Cotation UICN : Monde : Vulnérable

France : Vulnérable



MHN Bourges, L. Arthur

DESCRIPTION ET HABITATS

- **Description** : La Barbastelle est une chauve-souris sombre de taille moyenne, d'un poids allant de 6 à 14 g pour une envergure de 25 – 28 cm. Sa face noirâtre est caractéristique avec un museau court et des oreilles très larges. La bouche est étroite et la mâchoire inférieure très peu prononcée. Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils étant dorée ou argentée sur le dos.
- **Habitat** : La Barbastelle, pour ses gîtes d'estivage et reproduction est soit anthropophile (bâtiments agricoles, maisons) soit forestière (trous dans les arbres, écorce). Elle est plus troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carières, grottes, mines) mais aussi forestière (arbres creux). Ses terrains de chasse sont des zones à forte dominante forestière, même si l'espèce chasse surtout en lisière (bordure, canopée) ou le long des pistes et sentiers. Régime alimentaire très spécialisé et quasi-exclusif sur les microlépidoptères.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Hêtraies pyrénéennes hygrophiles » (CB 41.141), « Bois de bouleaux pyrénéens montagnards et subalpins » (CB 41B33), « Forêts de pins à crochets » (9430), « Forêts mésophiles, acidiphiles pyrénéennes de pins sylvestres » (CB 42.562).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Crête et au Maghreb. Présente dans tous les départements français mais particulièrement abondante dans le Sud-Ouest.
- Espèce recensée sur le site par la technique des ultrasons.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Evolution des milieux forestiers et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière
- **Objectifs conservatoires** :
 - Améliorer les connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce
 - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - **Fiche Action EA3** : «Mettre en place une gestion forestière favorable aux habitats d'espèces animales forestières»
- **Acteurs concernés** :
 - ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, Parc National des Pyrénées